

PASSER AUX CONTENANTS RÉEMPLOYABLES

**GUIDE D'AIDE POUR
LES COMMERÇANTS PARISIENS**



POURQUOI PASSER AUX CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ?

Aujourd'hui, c'est plus de 25 emballages par seconde qui sont consommés en France. Avec l'explosion de la vente à emporter et de la livraison, surtout depuis la pandémie de la Covid-19, ce constat ne cesse d'empirer. Ces contenants, au mieux jetés dans des poubelles, quand ils ne sont pas abandonnés sur l'espace public, sont aujourd'hui largement incinérés.

Les consommateurs sont largement favorables à la transition vers des contenants réemployables. Selon un sondage de l'Ifop pour WWF, **88,3 % des Français sont favorables au retour de la consigne** pour réemploi sur le territoire. La mise en place d'une consigne sur les emballages peut être l'occasion pour le commerce de proposer un système de fidélité, et donc de garantir le retour régulier des clients.

L'intérêt économique du réemploi ne s'arrête pas là. Les emballages jetables nous rendent vulnérables aux ruptures d'approvisionnements, et leurs prix d'achat sont sujets à l'inflation actuelle.

En parallèle, la réglementation évolue. **À compter du 1^{er} janvier 2023 sera créée la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) sur les emballages de la restauration. La loi du 10 février 2020, dite « loi AGECE », interdit à compter du 1^{er} janvier 2023 d'utiliser des contenants non réemployables pour la restauration sur place. Elle impose à horizon 2027 d'utiliser au moins 10 % d'emballages réemployés dans la vente à emporter.** Afin d'anticiper les futurs développements de la législation qui sont en cours de négociation à la Commission européenne notamment, les commerces lancent déjà des initiatives.

Le 15 février 2021, poussés par le ministère de l'Écologie, 19 acteurs de la restauration livrée signaient une charte d'engagement en faveur de la transition écologique. Parmi les mesures phares : un objectif de **70 % des emballages livrés sans plastique à usage unique d'ici le 1er janvier 2023**, mais aussi le lancement de 12 expérimentations de réemploi des contenants pour plats.

Ce mouvement d'ampleur ne se limite pas à la France. En Allemagne à partir de 2023, une alternative réemployable devra impérativement être proposée pour l'emballage de toute boisson ou plat à emporter.

4 CHOIX À FAIRE POUR PASSER AUX CONTENANTS RÉEMPLOYABLES

CHOIX DES CONTENANTS

Location ou Achat

CHOIX DU TYPE DE CONSIGNE

A priori ou A posteriori

CHOIX DU SYSTÈME DE COLLECTE DES CONTENANTS

Récupération simple en caisse

Récupération en meuble
de retour simple

Récupération en borne
qui rend la consigne

Offres de type
« réseaux de restaurants »

Récupération mutualisée

CHOIX DU LAVAGE

Interne ou Externe




LE CHOIX DES CONTENANTS :

ACHETER OU LOUER ?

OPTION « LOCATION »

Louer ses emballages réemployables est possible : **des entreprises proposent des solutions « tout en un »** pour passer au réemploi. Leur service peut aller de la simple mise à disposition de contenants réemployables consignés selon une gamme définie jusqu'à une

application pour gérer la consigne auprès du consommateur et la traçabilité auprès du restaurateur. La collecte et le lavage peuvent être ajoutés en option. Dans ce cas de figure, les contenants vous sont facturés en fonction de votre utilisation et le prestataire garantit que vous ne soyez pas à court de stocks.

	Boîtes en verre consignées à emporter, sensibilisation, réseau de restaurants	Abonnement à 20€/mois comprenant le réapprovisionnement des boîtes selon les besoins	07 68 27 55 67 paris-est@enboiteleplat.fr enboiteleplat.fr
	Une solution complète, à la carte : traçabilité, accès à une plateforme, bornes de collecte et services complémentaires (sourcing de contenants réutilisables, lavage, logistique, formation, sensibilisation)	Sur devis	contact@laconsignegreengo.com laconsignegreengo.com
	Une solution de contenants réemployables pour la vente à emporter et la livraison, pensée pour maximiser la productivité des restaurateurs-rices tout en faisant un geste pour l'environnement	En fonction du type de contenant utilisé, entre 0,08€ et 0,20€ à chaque utilisation.	06 63 46 77 42 contact.restaurateur@mapak.fr www.mapak.io

	Mise à disposition de contenants, borne de collecte, consigne, lavage et logistique	Sur devis	06 76 70 60 07 morgan.arnold@noww.fr noww.fr
	La solution clé en main pour des emballages réemployables connectés : sécurisation financière du parc de contenants via SMS ou application, formation de personnel, mise à disposition des éléments de communication pour les clients	Location de contenants : 10 centimes par cycle Frais de traçabilité : 5 centimes par cycle	06 66 71 92 48 laura.maameri@pyxo.fr pyxo.tech/prokrf
	Prestations de conseil, collecte/livraison, location et lavage de contenants alimentaires réemployables et des gobelets qui permettent la création d'emploi local et solidaire	Sur devis	01 40 03 75 73 nlienard@villette-emploi.fr http://www.oeko.eco
	Location de contenants tracés, application et réseau de restaurants	En fonction du type de contenant utilisé, entre 0,10€ et 0,30€ à chaque utilisation	07 81 17 38 03 jordan-paul@vytal.org

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution. Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](http://Le_reseau_consigne_Ile-de-France).

OPTION « ACHAT »

Dans le cas où vous souhaitez acheter vos contenants réemployables, il faudra prévoir l'investissement. Vous pouvez trouver sur le marché des contenants répondant déjà à une grande partie de vos enjeux.

Il est indispensable de choisir des contenants recyclables en fin de vie.

Vous allez donc chercher à l'amortir sur un an maximum d'utilisations possibles. On parle du nombre de rotations de l'emballage.

Les critères à prendre en compte pour le choix des contenants

sont les suivants (liste non exhaustive) :

- Contenance et forme en fonction de vos types de préparations
- Durabilité et résistance aux tâches
- Encastrabilité pour un gain de place, système de colisage dans des caisses pour la collecte et le lavage
- Pays de fabrication (privilégiez le Made in France)
- Poids
- Facilité de fermeture
- Étanchéité
- Compatibilité à emporter ou à livrer
- Prix
- Facilité de lavage (notamment pour les couvercles !)
- Résistance à la chaleur et capacité à passer au congélateur

Si vous avez besoin d'indiquer une DLC pour le produit emballé, il faudra prévoir l'achat des étiquettes hydrosolubles.

Exemples de fabricants de contenants*			
Verre			
Arc	Verre, fabrication française	09 69 32 06 20 contact@arc-online.pro	Cliquez ici pour voir le catalogue
Duralex	Verre, fabrication française	https://duralex.zendesk.com/hc/fr/requests/new	Cliquez ici pour voir le catalogue
Prix	entre 2-5 € par contenant selon le modèle et la taille		

Plastique réemployable			
Mepal	Plastique, fabrication hollandaise	+31 573 820 726 +31 6 15 67 39 73 m.cacault@mepal.com	Cliquez ici pour voir le catalogue
Kiobox by Reuz	Plastique, fabrication française	+33 4 81 12 00 95	Cliquez ici pour voir le catalogue
Carty	Plastique, fabrication française	02 47 53 84 11 serviceplus@carty.fr	Cliquez ici pour voir le catalogue
MonBentoPro	Plastique, fabrication française	04 73 23 72 74	Cliquez ici pour voir le catalogue
Koziol	Plastique, fabrication allemande	01 85 64 23 60	Cliquez ici pour voir le catalogue 1 et catalogue 2
AmusePro	Plastique, fabrication belge	+32 (0)3 870 69 70 info@amuseyourday.com	Cliquez ici pour voir le catalogue
Ornamin	Plastique, fabrication hollandaise	+49 (0) 571 88 80 80 kundenservice@ornamin.com	Cliquez ici pour voir le catalogue
Firplast	Plastique, gamme R'Box	04 72 23 66 66 contact@firplast.com https://www.firplast.com/emballages-ecologiques/emballage-alimentaire-en-plastique-reutilisable/gamme-rbox-238	Cliquez ici pour voir le catalogue
Prix	entre 0.5€ -7€ par contenant selon le modèle et la taille		
Inox			
Cuitisan	boîtes en inox pour micro-onde, fabrication coréenne	04 86 94 31 93	Cliquez ici pour voir le catalogue
Prix	entre 5-10€ par contenant selon le modèle et la taille		

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution.

Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](#).

LE CHOIX DU TYPE DE CONSIGNE :

A PRIORI OU A POSTERIORI ?

Il est nécessaire de consigner les contenants réemployables dès lors que leur coût dépasse largement celui de l'usage unique actuellement utilisé. Il est d'usage **de consigner les contenants au même montant que le prix d'achat neuf** ou le prix « perçu » par le consommateur, pour garantir un taux de retour important. D'un point de vue écologique, il est très important que ce taux de retour soit le plus haut possible pour éviter de racheter des contenants. D'un point de vue économique, même si le consommateur ne rend pas son contenant, cela reste neutre pour vous si vous avez consigné le contenant à son prix d'achat.

LA CONSIGNE « A PRIORI »

Le consommateur paye d'avance une caution à la caisse qu'il récupère quand il rend son contenant, sous forme d'argent liquide, de bon d'achat, sur une carte fidélité ou badge. Cette méthode est intégrable dans la plupart des systèmes de caisse.

LA CONSIGNE « A POSTERIORI »

Une empreinte bancaire « bloque » le montant de la consigne : pendant une durée déterminée, le montant n'est pas débité. Si le consommateur rend son contenant dans le laps de temps, la consigne est libérée, s'il ne le fait pas, il est débité. Cette formule nécessite une application pour gérer le blocage et la libération (par exemple Vytal ou Pyxo ou Greengo ou Mapak*). Pour simplifier encore plus la démarche, des systèmes compatibles directement avec les cartes bancaires, les terminaux de paiement et les titres restaurant sont en cours de développement.

Les contenants disposent d'un identifiant (QR Code ou Puce RFID) et sont « appairés » au client, la plupart du temps lors de l'achat du repas. Le désappairage et la libération de la consigne se font à la remise du contenant au commerçant ou dans un meuble de retour dédié.



Application Vytal



Application Pyxo



Application
LaConsigneGreengo



Application Mapak

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution.
Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](#).

LE CHOIX DU SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS :

CAISSE, MEUBLE, BORNE

RÉCUPÉRATION SIMPLE EN MEUBLE DE RETOUR

Vous pouvez mettre en place un meuble de retour simple, non connecté, dédié aux contenants réemployables, sans passage à la caisse. Cette solution a pour avantage d'être simple à mettre en place et peu coûteuse, mais présente quelques inconvénients :

- les contenants ne sont alors pas consignés, ce qui peut fortement diminuer le taux de retour ;
- il ne peut pas y avoir de suivi des contenants ;
- pas de contrôle non plus sur la qualité des contenants retournés (sans casse, bien vidés, etc.).



Meuble de retour de la vaisselle réemployable à Ground Control (Paris 12^e)

RÉCUPÉRATION SIMPLE EN CAISSE

Vous demandez à vos consommateurs de ramener vos contenants à votre commerce. Vous pouvez les récupérer à la caisse, rendre la consigne s'ils sont consignés, puis les stocker dans des caisses de préférence fermées en attente de lavage comme par exemple dans des bacs « ALC green » (600mmx400mmx320mm, 31,5 € HT) ou « Integra » (400-600mmX300-400mmX250-300mm ; 20,5€ HT-31,5 € HT) ou « Euro-container » (400x300x30, 10,5€ HT)¹ de Schoeler Alibert. Cette solution a pour avantage d'être simple à mettre en place et peu coûteuse.



Caisses euro (400-600 x 400) avec couvercle, formats Euro favorisant la logistique et le lavage

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution.
Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](#).

RÉCUPÉRATION EN BORNE QUI REND LA CONSIGNE

Vous pouvez mettre en place une machine sécurisée dédiée aux retours des contenants qui permet de rendre la consigne *via* un bon d'achat ou libérer la consigne ou la caution au consommateur *via* une application ou sur une carte fidélité sans passer par la caisse. Le coût à l'achat d'une borne est entre 2 000 € et 10 000 € et entre 200 et 1 000 € par mois à la location selon le modèle et la taille. Il vous est recommandé de contacter les fournisseurs pour obtenir des devis personnalisés.



Borne
La consigne GreenGo



Borne Noww



Borne Pyxo



Borne Vytal



Borne
Lemon Tri

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution.
Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](#).

¹ Les prix indicatifs recensés en mai 2022.

OFFRES DE TYPE « RÉSEAU DE COMMERCES »

Les offres de type « réseau de commerces » comme [EnBoitelePlat](#), [La consigne GreenGo](#), [Mapak](#), [Pyxo](#), [Vytal](#)^{*}, offrent la possibilité de retourner les contenants dans n'importe quel commerce partenaire référencé dans leur carte des commerces participants que le consommateur peut trouver sur leur application et leur site web, ce qui facilite les prêts et les retours des contenants. L'entreprise se charge alors du rééquilibrage de contenants entre commerces.

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution.

Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](#).

ET APRÈS ? UNE RÉCUPÉRATION MUTUALISÉE

Une offre de récupération des contenants *via* un réseau de collecteurs urbains est en cours d'élaboration.

Pour en savoir plus, contactez [Le réseau consigne Ile de France](#).

LE CHOIX DU TYPE DE PLONGE :

INTERNALISER OU EXTERNALISER ?

LAVAGE INTERNE

Si vous êtes équipés d'un lave-vaisselle à capot (ou plus sophistiqué), et avez de la disponibilité en temps et en place pour laver et stocker votre vaisselle réemployable, internaliser la plonge est la meilleure solution car vous gérez au plus près vos stocks de contenants et limitez les déplacements.

Les coûts de lavage interne peuvent être estimés entre 0.08Ct €/contenant-0.20 Ct €/contenant (le coût dépend de la performance et des capacités de votre lave-vaisselle, des tarifs de l'eau/électricité, de la main d'œuvre nécessaire).

LAVAGE EXTERNE

Si vous ne pouvez pas réaliser vous-même la plonge, des solutions existent ! Plusieurs entreprises spécialisées dans le lavage de contenants alimentaires sont installées en région parisienne :

Exemples des centres de lavage industriels en Île-de-France*			
	La Défense (92)	Un service de collecte, lavage, séchage, et redistribution de contenants réemployables	01 83 62 05 53 contact@aquarys.fr v.de.chanaille@aquarys.fr https://www.groupergw-recyclage.com/solution-aquarys/
	40 avenue Jean Moulin 75014 Paris	Un service de lavage qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle	01 40 52 81 10 https://www.esat-france.eu/prestations/eco-lavage/
	17 impasse Truillot 75011 Paris	Un service de lavage qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle	Benoît Emery benoit@espritplanete.com www.anrh.fr
	Lisses (91)	Un centre de lavage industriel dédié aux emballages primaires de l'alimentaire, la cosmétique et la détergence	+33 6 64 59 78 70 ndjamdjan@eternity-systems.com https://eternity-systems.com/contact/
	81 Rue du Charolais, 75012 Paris	Un service de lavage de la vaisselle réemployable	baran@lalunerosse.com; contact@allolalune.com.
	18 rue du Général Delestraint 75016 PARIS	Des prestations de conseil, de collecte et de lavage de contenants réemployables	01 34 92 20 48 https://www.options-solutions.fr/
	Neuilly sur Marne (93)	Lave les contenants alimentaires et les bouteilles, sous-traite la collecte à des logisticiens adaptés	01 41 53 66 64
	2 rue de la clôture 75019 Paris	Lavage de contenants alimentaires réemployables et des gobelets qui permettent la création d'emploi local et solidaire	01 40 03 75 73 nlienard@villette-emploi.fr www.oeco.eco

* Liste non exhaustive pour un marché en rapide évolution.

Pour plus d'informations, contactez [Le réseau consigne Ile-de-France](#).

Les coûts de collecte et de lavage externe sont très variables (de 0.15 cts €/contenant à 0.40 cts €/contenant). Il vous est recommandé de contacter les prestataires pour obtenir des devis personnalisés.

Pour assurer la traçabilité des contenants qui sont collectés et lavés en externe, les opérateurs peuvent proposer des solutions informatisées de traçage à l'unité, ou « à la caisse », en utilisant des QR Code et des logiciels adaptés à la gestion de ces derniers.

SYNTHÈSE DES COÛTS DE PASSAGE AU RÉEMPLOI :

1 Le passage aux contenants réemployables peut **générer des économies pour vous par rapport à l'achat des emballages jetables dès la dixième utilisation du contenant** si vous optez pour un contenant réemployable simple en plastique avec une récupération simple en caisse et le lavage en interne.

2 Si vous optez pour une option plus sophistiquée avec par exemple une solution 'tout en un' avec des contenants connectés et le lavage en interne, **le coût sera plus au moins égal au coût des emballages jetables.**

3 Si vous ne pouvez pas faire la plonge en interne, le tableau ci-après vous donnera une première idée des fourchettes de prix auxquels s'attendre pour les contenants, la collecte et le lavage. Attention, ces estimations ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction du nombre de contenants, de la distance entre la collecte et le lavage, etc.

Contenant	Achat	Location	Meuble retour	Collecte et lavage externe
Plastique (type Carty)	8-15 cts €/contenant	0.08cts € - 0.30cts € par contenant	0-12* cts € par contenant	15-40 cts € par contenant
Plastique (type Mepal)	3-5 €/contenant			
Verre	1-3 €/contenant			
Inox	2-6€/contenant			

*Le coût d'une caisse ou meuble simple de récupération peut ne rien vous coûter tandis que la mise à disposition d'un collecteur automatique connecté qui permet de récupérer les contenants consignés qui intègre le système de suivi peut s'élever à 7-12€.

Si vous souhaitez calculer précisément les coûts représentés par le passage de votre commerce au système de consigne, vous pouvez vous référer au calculateur téléchargeable en ligne sur le site <https://pariszeroplastique.fr/index-des-ressources/>.

PLUS DE 150 ÉTABLISSEMENTS PARISIENS ONT DÉJÀ MIS EN PLACE LE SYSTÈME DE LA CONSIGNE DANS LEUR COMMERCE À PARIS. REJOIGNEZ-LES !

VOUS HÉSITEZ TOUJOURS ? VOUS PRÉFÉREZ ESSAYER D'ABORD ?

La Ville de Paris vous propose de tester gratuitement pendant 3 mois des emballages réemployables en sélectionnant une offre qui vous convient le mieux dans ce catalogue : <https://cdn.paris.fr/paris/2022/12/26/vdp-catalogue-consigne-trimestres-gratuits-5Ftr.pdf>

ILS SONT PASSÉS AU RÉEMPLOI

POKÉ BAR PROVENCE 60 R. DE PROVENCE 75009 PARIS Contact : Elodie Macquet elodie.macquet@pokebar.fr	CHAMP LIBRE 9 RUE TAYLOR 75010 PARIS Contact : Chloé Jakubowicz jakubowiczchloe@gmail.com
FASTE 52 RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN 75010 PARIS Contact : Nicolas Duquenoy hello@faste-restaurant.fr	THE BUTCHER OF PARIS MARCHÉ DES ENFANTS ROUGES 75003 PARIS Contact : Louis-Marie MARTIN contact@thebutcherofparis.com

VOUS ÊTES PRÊTS ? VOUS SOUHAITEZ PASSER AUX CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ?

Savez-vous que les aides publiques suivantes sont disponibles pour financer la substitution des emballages jetables par des emballages réemployables (liste non-exhaustive) :

	<p>Dispositif « Tremplin pour la transition écologique » finance les TPE et PME, quel que soit leur forme juridique (SAS, SCOP, association loi 1901...) jusqu'à 5000€ l'achat d'emballages et de contenants réemployables pour la vente à emporter ou à livrer et le diagnostic de réduction et de remplacement des emballages</p>	<p>https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/tremplin-transition-ecologique-pme</p>
	<p>Dispositif « Chèque vert pour la transition écologique pour des artisans et des commerçants » finance jusqu'à 10 000€ l'achat des contenants réemployables et autres équipements permettant d'éviter l'usage d'emballages jetables</p>	<p>https://www.iledefrance.fr/cheque-vert-pour-la-transition-ecologique</p>
	<p>En complément des dispositifs cités ci-dessus, à partir du 1er janvier 2023, la Ville de Paris accepte des demandes d'aide pour financer, en partie, les investissements nécessaires aux commerçants parisiens pour passer des emballages jetables aux réutilisables, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquisition des contenants 2. Acquisition d'autre matériel nécessaire à la transition du jetable au réutilisable 3. Réalisation de travaux d'adaptation du commerce à cette transition (ex. mise en place d'une zone de plonge, etc.) <p>Vous devez d'abord demander l'aide auprès de l'ADEME et de la Région Ile-de-France et attendre le résultat, avant de demander l'aide à la Ville de Paris.</p> <p>Seuls les projets dont le montant de subvention demandé est supérieur à 2 000 € sont acceptés.</p> <p><i>NB La Ville de Paris ne finance pas tout projet visant à une simple mise en conformité vis-à-vis des réglementations existantes.</i></p>	<p>Merci d'envoyer le descriptif de votre projet et le ou les devis correspondant(s) aux achats que vous souhaitez faire pour passer aux contenants réutilisables à DAE-consigne@paris.fr</p> <p>Les agents de la Ville de Paris vous enverront la liste complète des documents à fournir et les informations concernant la procédure de dépôt des dossiers sur la plateforme en ligne Paris Asso. Les aides de la Ville de Paris sont octroyées dans la limite des budgets disponibles pour ce dispositif et attribués sur décision du Conseil de Paris. Vous serez informé de l'accord ou du refus de votre demande par e-mail.</p>

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ :

DAE-consigne@paris.fr